



Outil d'évaluation des capacités du PAGRAO – Contexte, démarche et foire aux questions

CONTEXTE

Renouvellement du PAGRAO

Le Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques (PAGRAO) renouvelé appuie la plateforme de base du PAGRAO tout en donnant accès aux activités de réseautage du PAGRAO et à un financement stratégique par l'intermédiaire du Fonds du PAGRAO, ainsi qu'en offrant un meilleur accès à d'autres sources de financement (voir la figure 1). À l'avenir, il sera essentiel d'établir une définition de la capacité ainsi que des modèles et des outils d'évaluation et de renforcement de la capacité pour informer Pêches et Océans Canada (MPO) et les agences du PAGRAO des progrès et de la fonctionnalité de la nouvelle orientation stratégique.

Examen des programmes autochtones

Comme l'indique le rapport sur la première phase de l'Examen des programmes autochtones (EPA), le PAGRAO a aidé à financer et à mettre en place un réseau d'organismes techniques dirigés par des Autochtones qui offrent une expertise « sur le terrain » et une capacité organisationnelle permettant d'assurer une variété de services dans le secteur aquatique et le secteur des ressources. Les autres programmes et ministères fédéraux ont de plus en plus recours à ces organismes pour réaliser leurs mandats de base. Par conséquent, les recommandations clés suivantes ont été formulées dans l'EPA en ce qui a trait au renforcement des capacités :

- Tenir compte des définitions autochtones de la réussite dans les résultats souhaités pour le programme.
- Reconnaître que les groupes et les communautés autochtones sont les mieux placés pour offrir des services techniques.
- Aligner les indicateurs de rendement aux définitions autochtones de la réussite.
- S'assurer que la structure du programme est conforme aux préférences, aux besoins et aux aspirations de l'ensemble des groupes.

Évaluation du PAGRAO et de l'EPA effectuée en 2018-2019 par le MPO

En 2018-2019, l'unité d'évaluation du MPO a procédé à un examen quinquennal obligatoire du PAGRAO. Elle a coordonné son travail avec l'EPA en cours en participant notamment à certaines séances de travail tenues avec les secteurs du MPO et en mettant en place une évaluation qui complète le travail de l'Institut national des pêches autochtones plutôt que de le reproduire. D'après les entrevues tenues avec les participants au PAGRAO et les gestionnaires du PAGRAO du MPO, l'unité a recommandé que « le sous-ministre adjoint principal, Politiques stratégiques, définisse le renforcement des capacités pour le PAGRAO et élabore des outils pour mesurer le renforcement des capacités afin de démontrer la progression des capacités des bénéficiaires au fil du temps ». Les programmes autochtones ont répondu

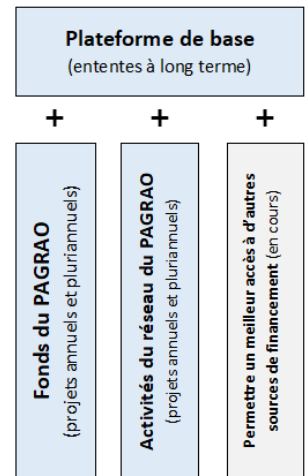


Figure 1. Structure renouvelée du PAGRAO.

à cette recommandation en créant un plan d'action de gestion qui décrit un processus pluriannuel par étapes visant à concevoir des modèles et des outils pour définir et évaluer la capacité et le succès des programmes en collaboration avec les participants aux programmes et les experts autochtones.

Démarche

Les programmes autochtones, en collaboration avec les participants et les experts autochtones, entreprendront un processus d'un an visant à élaborer conjointement des modèles et des outils d'évaluation et de renforcement des capacités pour le PAGRAO. Compte tenu de l'approche graduelle et pluriannuelle déjà adoptée pour examiner et renouveler le PAGRAO, cette approche sera mise en œuvre progressivement.

En novembre 2019, lors de la réunion nationale du PAGRAO, une discussion initiale et un exercice d'établissement de la portée auront lieu afin de mieux comprendre les éléments de base qui aideront à définir et à évaluer la capacité du PAGRAO et à tracer la voie à suivre pour poursuivre l'élaboration conjointe au cours de la prochaine année. Au cours de l'hiver 2020, les programmes autochtones prévoient lancer des activités d'élaboration conjointe ou des groupes de travail pour commencer à élaborer des définitions, des outils et des plans de mise en œuvre et susciter la participation des agences du PAGRAO, des secteurs du MPO et des ministères fédéraux, au besoin.

Lors de la troisième réunion nationale annuelle du PAGRAO, qui se tiendra au cours de l'exercice financier 2020-2021, une évaluation de la capacité et des modèles et outils d'élaboration seront présentés afin de recueillir des commentaires supplémentaires et de définir les prochaines étapes de la mise en œuvre initiale qui sera lancée en 2021-2022.

Foire aux questions

Pourquoi les programmes autochtones élaborent-ils des outils et des modèles d'évaluation de la capacité?

Les évaluations du MPO ont révélé qu'à l'heure actuelle, les bénéficiaires et le personnel du PAGRAO ne s'entendent pas sur le renforcement des capacités du PAGRAO. De plus, la disponibilité de données fiables et de grande qualité est nécessaire pour s'assurer que le PAGRAO peut mesurer les progrès relatifs aux capacités des bénéficiaires. L'outil actuel d'évaluation des capacités des bénéficiaires reflète les capacités administratives des bénéficiaires, mais ne mesure pas la capacité technique ni l'obtention de résultats.

L'outil d'évaluation de la capacité sera-t-il utilisé pour augmenter ou diminuer le montant du financement reçu par notre agence du PAGRAO?

L'outil d'évaluation de la capacité ne modifiera en rien les niveaux de financement des accords de contribution des agences du PAGRAO. L'outil d'évaluation de la capacité servira plutôt à cibler les secteurs qui ont besoin d'un financement particulier pour aider à accroître la capacité d'une agence du PAGRAO dans un domaine particulier, comme l'accroissement de la capacité d'accéder aux possibilités d'approvisionnement.



Quel est le calendrier d'élaboration et de mise en œuvre du modèle et des outils d'évaluation de la capacité du PAGRAO?

Les modèles et les outils d'évaluation de la capacité seront élaborés au cours de deux exercices financiers. Le MPO présentera un rapport annuel lors de la réunion nationale du PAGRAO pour obtenir d'autres commentaires et mettre en place des processus permanents d'élaboration conjointe. Le modèle et les outils initiaux d'évaluation et de renforcement de la capacité du PAGRAO seront achevés d'ici la fin de l'exercice 2020-2021 et mis en œuvre au cours de l'exercice 2021-2022.

